



Fédération Départementale  
des Chasseurs du Morbihan

## INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATION DE PANNEAUX MAGNETIQUES SUR VEHICULES

- La surface du véhicule doit être nettoyée, polie et séchée avant la mise en place du panneau magnétique.
- Il est important que le panneau soit enlevé régulièrement, de préférence tous les 3 jours (chaque jour dans l'été quand il fait chaud et du soleil) et nettoyé séparément du véhicule.  
Avant de remettre le panneau en place, la surface du véhicule doit être de nouveau nettoyée, polie et séchée.
- Le panneau magnétique **ne doit pas** être posé sur un véhicule ayant été repeint car les peintures utilisées pour les retouches sont à base de cellulose et ne durcissent pas, rendant possible une adhérence du panneau au véhicule.  
Les propriétaires de véhicules commerciaux doivent être particulièrement conscients de cette recommandation si leur véhicule est peint aux couleurs de l'entreprise.  
Il est également préférable de ne pas poser de panneau magnétique sur un véhicule dont la carrosserie a été refaite.
- Il est recommandé de poser le panneau sur les parties plates du véhicule et d'éviter les parties courbées de la carrosserie, en prenant soin à ce qu'il ne se forme pas de bulle d'air sous le panneau lors de la mise en place.  
Tous les coins du panneau doivent bien être en contact avec le véhicule.
- Lorsque le panneau n'est pas utilisé, il doit être entreposé à plat ou enroulé (avec la face magnétique à l'intérieur).  
En aucun cas, le panneau ne doit être plié.

